

## Edito :

### De l'inquiétude à la colère

En s'attaquant frontalement aux droits fondamentaux des salariés, le gouvernement a franchi la limite du supportable.

Finis les « catégories » qui s'opposent les unes aux autres : taxis contre chauffeurs, cheminots contre usagers, paysans contre supermarchés, travailleurs du public contre travailleurs du privé...

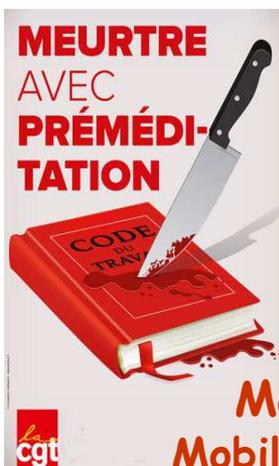
Toutes et tous à présent s'opposent à la politique dévastatrice

d'Hollande/Valls/Macron/Medef. Et au démantèlement du code du travail. Pour preuve la pétition « Loi du travail, non merci » (cf. lien ci-dessous), qui atteint le million de signatures.

Nous mêmes, fonctionnaires territoriaux, bien que régis par des règles statutaires, subissons un impact direct si les garanties collectives du privé sont attaquées, comme le temps légal de travail.

**Il nous faudra d'ailleurs y être très vigilant car un des chantiers annoncés par le Maire pour 2016 porte sur le temps de travail, à l'heure où d'autres collectivités tentent de remettre en cause les accords de RTT en dessous de 1607h. Pourtant, augmenter le temps de travail d'un salarié alors que tant de personnes sont en quête d'un emploi est une aberration. La réduction du temps de travail peut permettre une meilleure répartition et la création d'emplois. C'est le sens des propositions de la CGT pour gagner la RTT à 32h hebdo.**

\* <https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitraitailnonmerci>



**Mercredi 9 mars**  
**Mobilisons nous largement**  
**pour défendre nos droits !**  
**Départ en manif en car -**  
**RDV 11h parking Pelletan**

## Agenda :

→ **Le 8 mars** – Journée internationale du droit des femmes / Campagne de la CGT Lutter contre les violences sexistes et sexuelles



→ **Le 9 mars** – Journée d'action nationale – préavis de grève local  
 - Réunion plénière du CHSCT  
 - Conseil municipal

→ **Le 18 mars** – soirée de soutien aux camarades de Goodyear et Air France



→ **Le 31 mars** – mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi du travail

## Actualité revendicative

### En vue de la négociation salariale au niveau national pour l'augmentation de la valeur du point d'indice, continuons notre mobilisation !

Dans le précédent bulletin d'information de la CGT des territoriaux d'Aulnay-sous-Bois, un article était entièrement consacré à la valeur du point d'indice, base de notre rémunération, gelé depuis plus de 5 ans.

La mobilisation du 26 janvier dernier a été le point de départ de notre lutte pour obtenir une augmentation, permettant le rattrapage de l'évolution de l'inflation et une augmentation de notre pouvoir d'achat, nécessaire à la relance économique du pays.

Avec la négociation salariale du 17 mars annoncée dans la Fonction publique avec la nouvelle ministre de la fonction publique, Annick Girardin, les prochaines mobilisations des semaines à venir seront tout autant importantes pour gagner cette augmentation significative !!!

**MOBILISATION  
GENERALE  
MERCREDI 9 MARS  
2016**

**TOUS EN GREVE ET  
DANS LA RUE POUR  
DEFENDRE NOS  
DROITS**



Cgt des personnels territoriaux d'Aulnay-sous-Bois

Aulnay-sous-Bois, le 1<sup>er</sup> mars 2016

Monsieur Bruno BESCHIZZA  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Place de l'hôtel de ville  
93600 AULNAY SOUS BOIS

**LE DROIT DE GRÈVE  
EST UN DROIT  
CONSTITUTIONNEL**

**Le préavis de grève est  
déposé, il vous couvre  
pour toute la journée du  
9 mars.**

**Manifestation : 12h30 au  
siège du Medef.**

**14 h : mobilisation  
générale Place de la  
République**

**Départ en car : rendez-  
vous 11h parking  
Pelletan**

Objet : préavis de grève

Monsieur le Maire,

Suite à l'appel interprofessionnel de la CGT à la journée d'action du 9 mars 2016, auquel s'associe notre syndicat, nous avons l'honneur de vous informer que **nous déposons un préavis de grève de 24 heures pour le mercredi 9 mars 2016, à partir de 00h01**, pour l'ensemble des personnels des services, de statut publics /privés de la Ville.

Dans le cadre de l'appel intersyndical, nos revendications nationales et locales portent sur :

- L'annulation du projet de loi « sur le code du Travail », le respect de notre statut.
- L'arrêt de la réforme territoriale « Métropole Grand Paris », la consultation démocratique de la population, une information précise de l'avenir de tous les agents concernés.
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, contribution indispensable à la relance de l'économie.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, la titularisation des contrats précaires, le recrutement et la création d'emplois publics, mesures indispensables au bon fonctionnement des services publics et à leur développement.
- Une juste revalorisation des pensions et le retour à la retraite à 60 ans.
- Le maintien et le développement de la protection sociale par le financement solidaire à la hauteur des besoins de la population (assurance maladie, retraite, droits familiaux).
- Une mise en place par l'employeur du subventionnement des agents pour la santé et la prévoyance à hauteur de 100 % des cotisations.
- Un déroulement de carrière pour l'ensemble des agents, lié à une GPEC développant au minimum le doublement du salaire pour 10 ans de carrière.
- Des nominations, promotions internes et avancements de grade justes et réellement concertés.
- L'arrêt immédiat des mises au placard abusives et ciblées, visant notamment l'encadrement de la Ville.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

**Syndicat CGT**  
des Personnels territoriaux d'Aulnay-sous-Bois  
43600 Aulnay-sous-Bois  
Pour le CGT des personnels territoriaux  
d'Aulnay-sous-Bois

## **Le Parisien, nouveau mode de communication du Maire et de son équipe**

De plus en plus souvent, c'est par ce média que l'on apprend les orientations et décisions de la municipalité.

Ce quotidien serait-il la nouvelle instance de la Ville ? En plus des instances paritaires Comité Technique (C.T.) et CHSCT local qui sont, elles, sont reléguées à une simple chambre d'enregistrement des décisions, et dans lesquelles il est très mal vu de contester ou de proposer.

Après les épisodes du CAP, de la crèche, de l'école... maintenant, le RSA.

Alors que l'on annonce fin février aux agents du projet de ville RSA une réunion avec la 1ere adjointe au Maire, l'adjoint à la vie associative et l'administration, ayant pour objet la proposition de bénévolat pour les bénéficiaires du RSA le 18 mars 2016, ils ont eu la surprise d'avoir la primeur de cette info dans le Parisien du 29 février. De plus, il y est annoncé la présentation d'une charte en conseil municipal du 9 mars !!!

Cela apparaît même dans une tribune du mensuel municipal Oxygène.

Les orientations politiques sont du fait de l'exécutif bien entendu. Mais que les agents en soient informés par voie de presse avant qu'elles leur soient présentées par l'administration témoigne d'un mépris et d'une non considération de leur travail et de leurs compétences.

Les agents connaissent mieux que quiconque la situation des allocataires qu'ils suivent et les problématiques qu'ils rencontrent dans leur mission de service public. Notamment avec les associations d'insertion par l'activité qui souvent, ne jouent pas le jeu de proposer les postes aux aulnaysiens.

Si il y a une impulsion politique à marquer, c'est davantage dans ce sens que de taper toujours sur les plus faibles et les plus démunis. Et surtout, d'associer les agents à la réflexion, leur expérience de terrain apporte toujours beaucoup.

## **Les agents du CAP dans l'inquiétude et l'incompréhension**

Les agents du CAP, scène de musique actuelle, équipement culturel de la ville, nous ont fait part de leur vive inquiétude. De nombreuses rumeurs circulent sur le devenir du CAP, des interventions d'élus en conseil municipal et sur le magazine Oxygène annoncent qu'un nouveau projet est actuellement discuté, voire acté. De plus, il leur a été indiqué qu'il a été décidé d'écarter le directeur de la structure.

La CGT a fait appel au Maire pour qu'une information précise leur soit apportée sur la procédure de refonte du projet du CAP et lui signifier notre opposition quant à l'éviction arbitraire du directeur.

### **Info statut : l'obligation de réserve**

L'obligation de réserve ne figure pas expressément dans le statut général des fonctionnaires (réf : [loi n°83-634](#) du 13 juillet 1983). Elle est imposée par le juge administratif qui entend garantir ainsi la neutralité du service public et l'impartialité de traitement des usagers par les agents publics.

En 1983, lors des débats parlementaires sur le statut général des fonctionnaires, un amendement avait été déposé pour y inscrire l'obligation de réserve. Anicet Le Pors, alors ministre chargé de la Fonction publique, l'a fait rejeter, estimant préférable de « laisser le soin au juge administratif d'apprécier au cas par cas les limites au droit d'expression imposées aux fonctionnaires par l'obligation de réserve » (JO de l'Assemblée nationale, débats parlementaires, du 3 mai 1983, p. 799 et 822).

### **En quoi consiste cette obligation de réserve ?**

Venant contrebalancer leur liberté d'expression, le devoir de réserve impose aux agents, même en dehors de leur service, de s'exprimer avec une certaine retenue. Afin de respecter le principe de subordination hiérarchique et de neutralité du service public, ils doivent éviter toute manifestation d'opinion de nature à porter atteinte à l'autorité de la fonction. Le devoir de réserve interdit ainsi de tenir en public des propos outranciers visant les supérieurs hiérarchiques ou dévalorisant l'Administration.

Le respect de cette obligation s'apprécie selon la nature des fonctions, des circonstances et du contexte dans lesquels l'agent s'est exprimé, notamment de la publicité des propos.

Le syndicat CGT des personnels territoriaux d'Aulnay-sous-Bois, vous pouvez :

- nous rencontrer au **4 rue Berteaux** lors des permanences les mardis après-midi et les jeudis matin ou sur rendez-vous
- nous contacter au **01 58 03 92 33** via l'externe ou au **8233** via l'interne
- nous écrire à l'adresse mail : [cgtterritoriauxaulnay@hotmail.fr](mailto:cgtterritoriauxaulnay@hotmail.fr)
- vous informer sur notre blog : <http://cgt-territoriaux-aulnay-sous-bois.blog4ever.com/>

**Syndiquez-vous à la CGT** pour être informé, conseillé, défendu  
**Syndiquez-vous à la CGT** pour vous faire entendre, faire respecter vos droits et en conquérir de nouveaux !

**AIRFRANCE / GOODYEAR**  
**MÊME COMBAT !**

Le comité de soutien de la Seine-Saint-Denis vous invite à une :  
**SOIRÉE DE SOUTIEN**  
VENDREDI 18 MARS 2016 à partir de 18H  
Auditorium de la Bourse du travail de Saint-Denis  
9-11 rue Génin - 93200 Saint-Denis  
Porte de Paris - Métro 13, Tram 8

Projection d'un documentaire de Mourad LAFFITTE sur la lutte des « GOODYEAR », suivie d'un meeting avec les « AIRFRANCE » et autres témoignages de salariés en lutte.

Pour nous contacter et/ou nous rejoindre : [soutiengoodyearaf93@gmail.com](mailto:soutiengoodyearaf93@gmail.com)

**la cgt**

Moi, quand je serai grande, j'aurai un salaire d'homme !

27 % D'ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ?

Égalité FEMME-HOMME au TRAVAIL!

**Venez nombreux**

**J'adhère !**

Vous souhaitez adhérer ou prendre contact

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... et /ou Portable .....

Courriel .....

Direction / Service\* .....

